



**Paysage et trame verte et bleue
Deux politiques au service d'un même
bien commun ?**

**– Mercredi 25 novembre 2015 –
Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes**

**Le quartier de la Croix-
Bonnet à Bois d'Arcy**

**Le projet de paysage ne
s'installe jamais sur une
table rase**



AMÉNAGEUR DE LA ZAC CROIX BONNET

AFTRP

Architectes urbanistes Coordinateur de la ZAC:

Atelier Michel Jaouen - QUINTET

MAÎTRISE D'ŒUVRE

COULON LEBLANC & associés paysagistes DPLG Mandataires

8'18" Plasticien lumière

HYDRATEC groupe Setec Bureau d'étude ingénierie de l'eau

Omnium Général d'Ingénierie Bureau d'études techniques VRD

Hélène Remy Sculpteur

Robinson Coulon Graphiste

Françoise Arnold Film / Les productions du Effa

DIVERS

Géomètres: Sqarr - Foncier experts

Reconnaisances géotechniques: Agence Normandie Nord Eti

Environnement et Technologie - Groupe J

Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé: Coor d'lf

Contrôle technique: Veritas

CONSULTANTS SCIENTIFIQUES

Gérard Arnal Ingénieur agronome, botaniste

Jean-Louis Dommange Entomologiste, retraité de l'INRA

(Société Française d'Odonatologie)

Gérard Grolleau Ingénieur de recherche (INRA), ornithologue.

ENTREPRISES

Terrassements, soutènements et ouvrages hydrauliques:

DODIN IDF - Sesi - Sobeasogea hydraulique

Sous-traitants: Automatismes Seguin, Gabions Maccaferri - Azfil, Emu pompes

Ouvrages bois: Société Loisirs Equipements Mandataire - Merceron tnt

Sous-traitants belvédère: Prourba - Francial - Simonin

Sols, plantations, serrureries: LACHAUX PAYSAGE mandataire,

Fournisseurs: Pépinières Chauviré, Plantes aquatiques Marcanterra,

Mobilier bois Francial, Graniterie Petit Jean

Sous-traitants: Serrurerie Boudard, Minéral Service, Clôture Saniez,

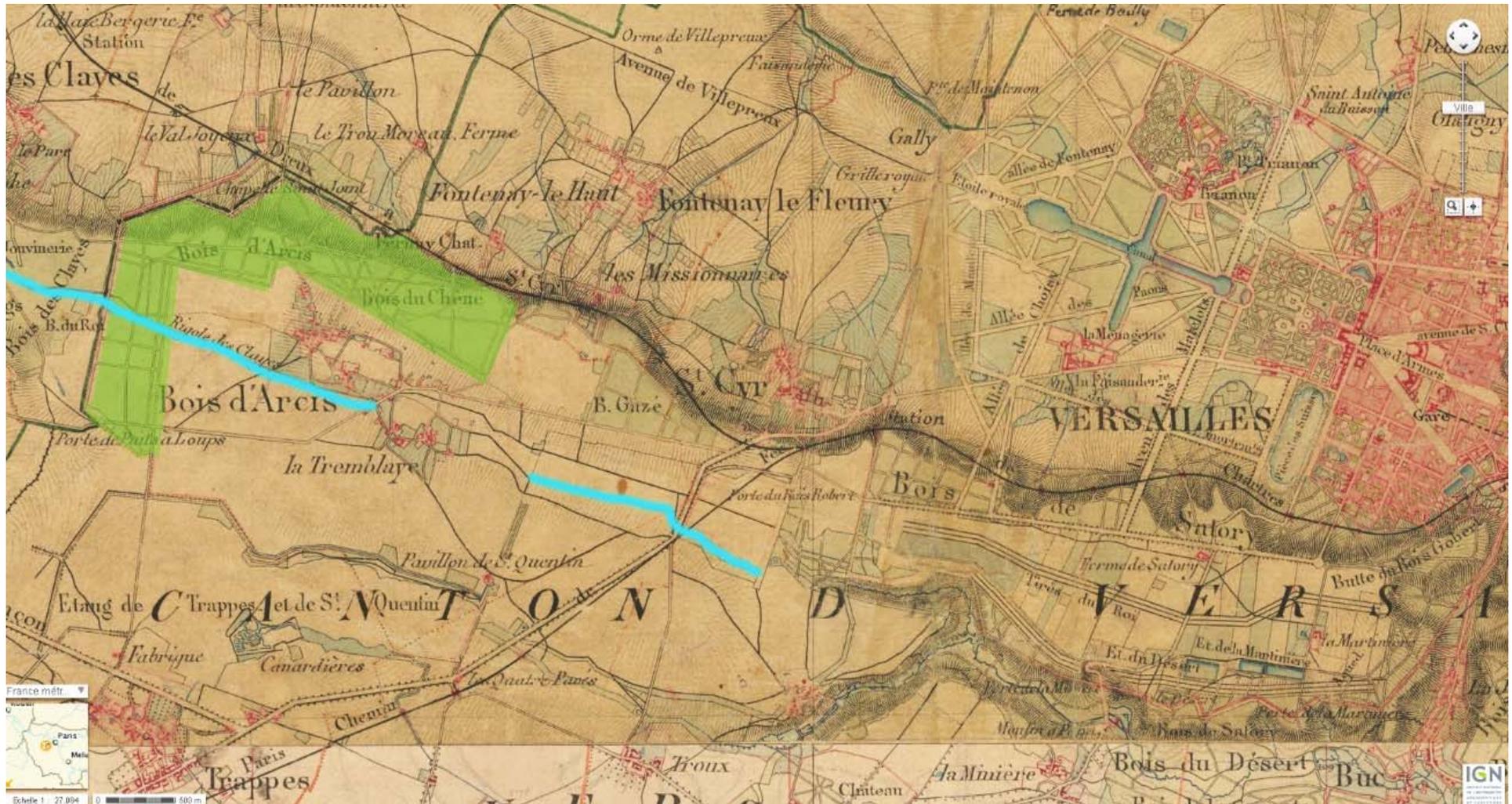
Sols et réseaux: RAZEL - BEC mandataire - Watelet tp

Éclairage: Eiffage énergie

Et quatre apprentis de ITIAPE pendant leur conduite de chantier

État major 1820-1866

La rigole des Clayes , une géométrie en parallèle avec le grand canal



En 1999, pour gérer les eaux pluviales de la future urbanisation, l'Équipement 78 élargit La rigole des Clayes en canal de 40 mètres de large sur près de 1 kilomètre: la rigole disparaît.

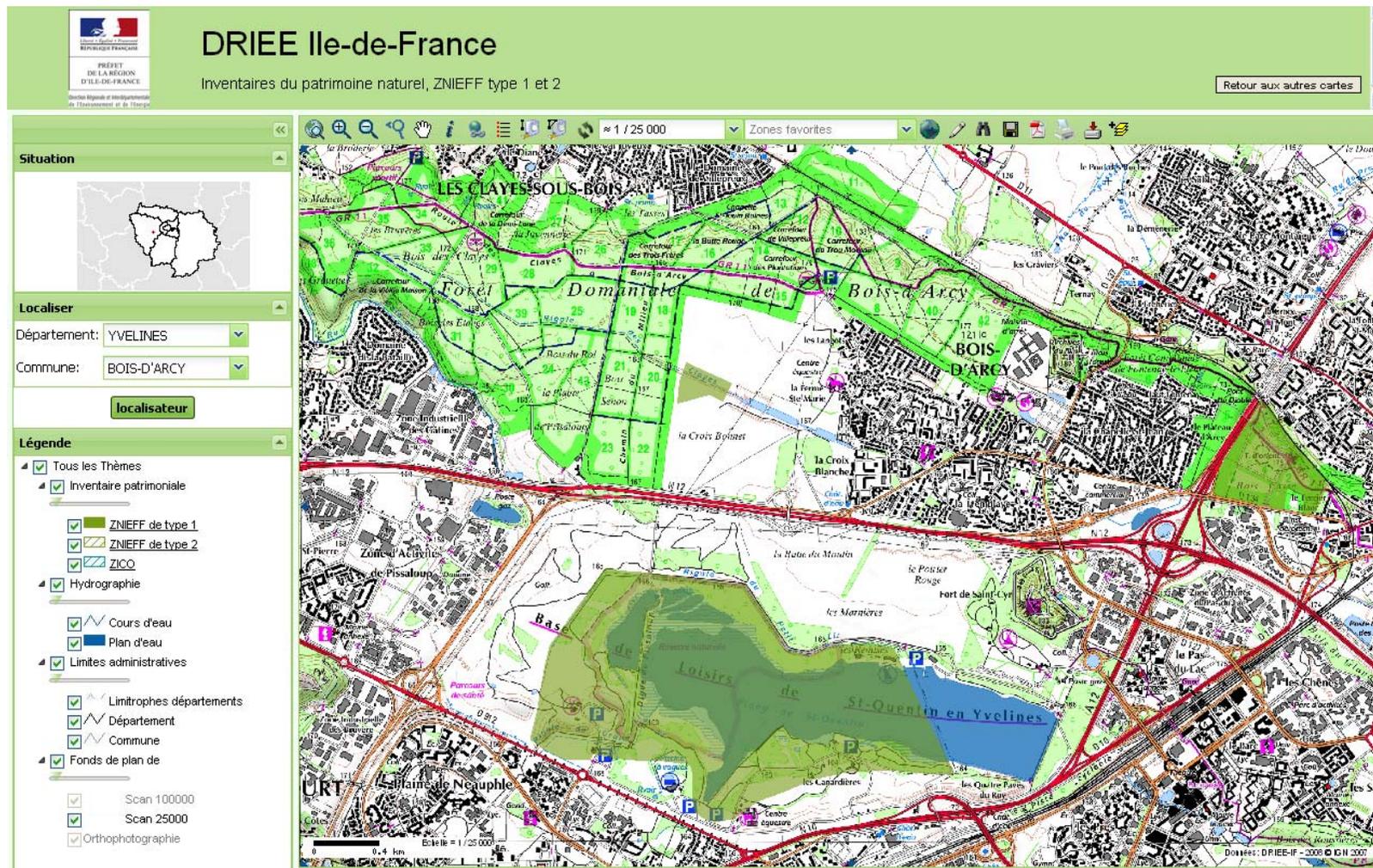
Paradoxalement ces travaux réalisés sans souci écologique vont générer une biodiversité remarquable



photo aérienne en 2002
les six bassins de la future Zone d'aménagement apparaissent



En 2008, une ZNIEFF de type 1 est identifiée par Gérard Arnal, elle sera répertoriée en 2010, roselières sur alluvions peu tourbeuses ou minérales, grèves alluviales à Bidents, gazons à *Eleocharis acicularis* en eaux peu profondes, communautés à *Eleocharis*, colonies d'*Utriculaires*.

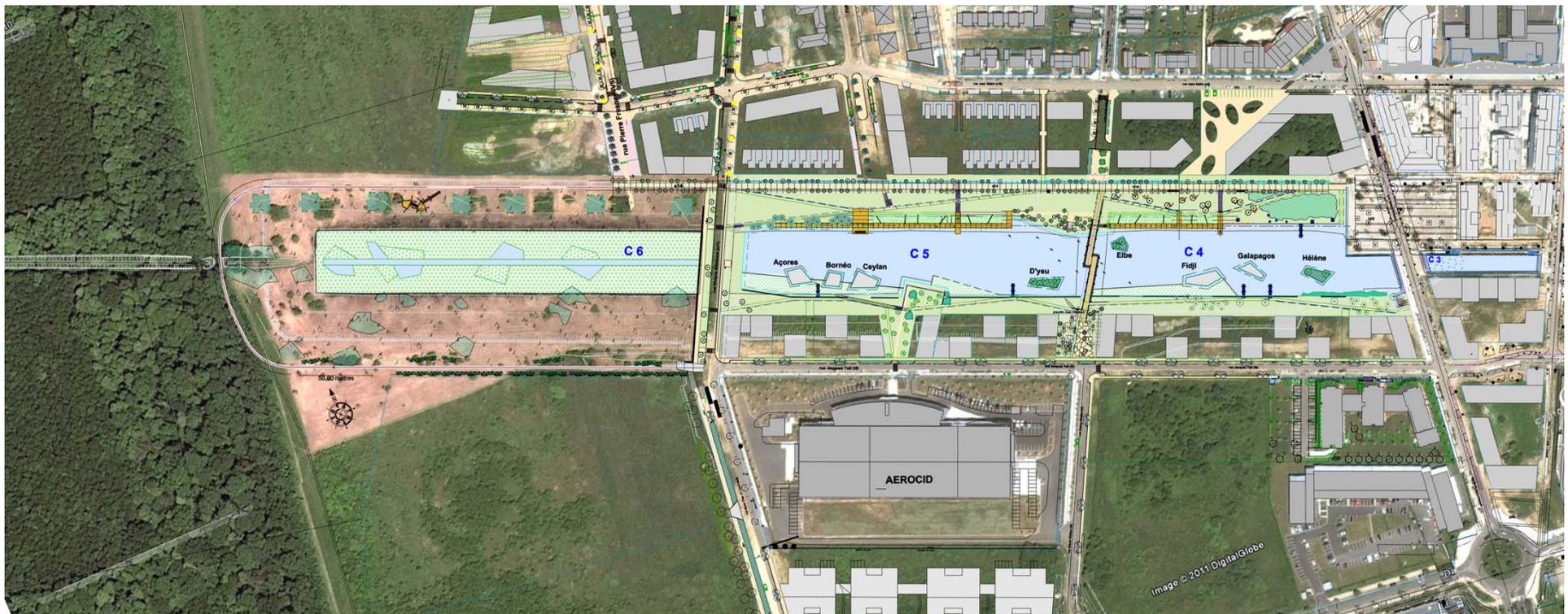


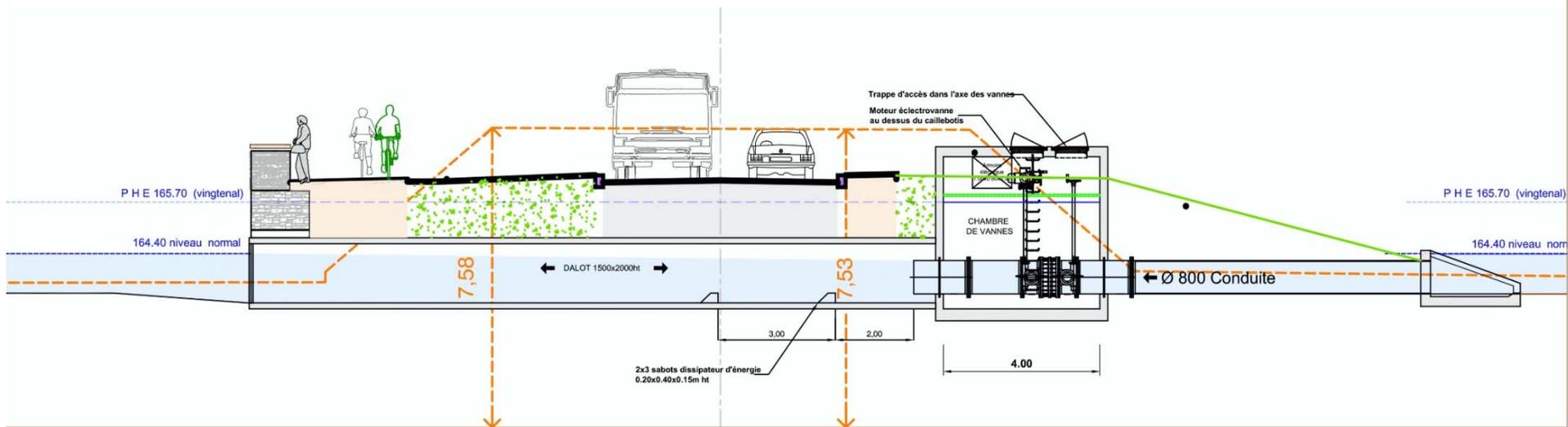
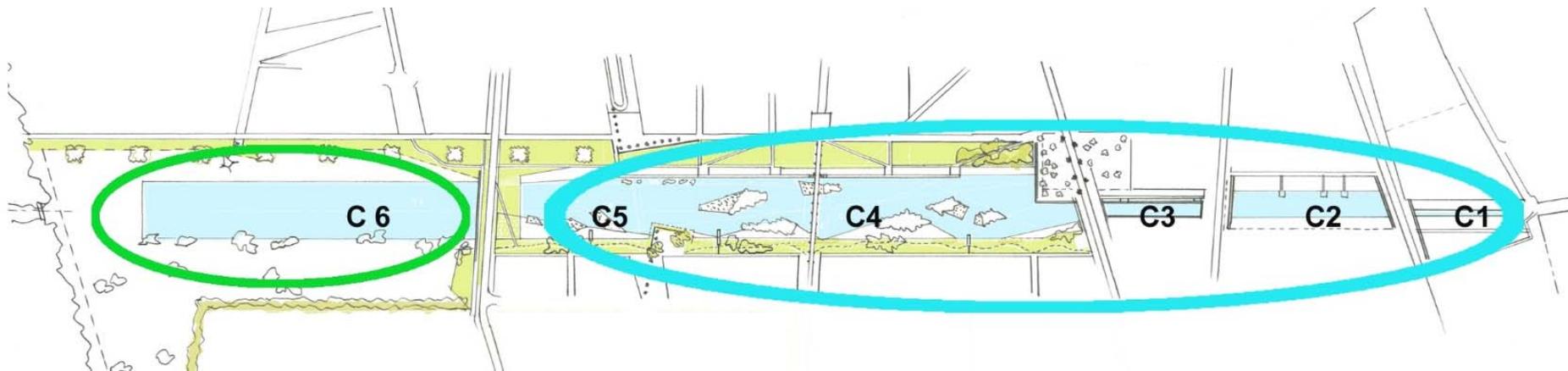


L'étude hydrologique a montré la nécessité d'un stockage supplémentaire des eaux.
La formalisation des contraintes hydrauliques participe largement au paysage définitif de la ZAC.
Trois choix d'aménagement ont été pris, qui assurent cette régulation des eaux :

- abaisser le niveau du miroir d'eau
- sur creuser le canal
- élargir le miroir d'eau

Les conséquences en terme de terrassement sont compensées partiellement par la création d'îles affleurant au niveau d'équilibre du bassin, donc sans conséquence sur le bilan des eaux stockables.

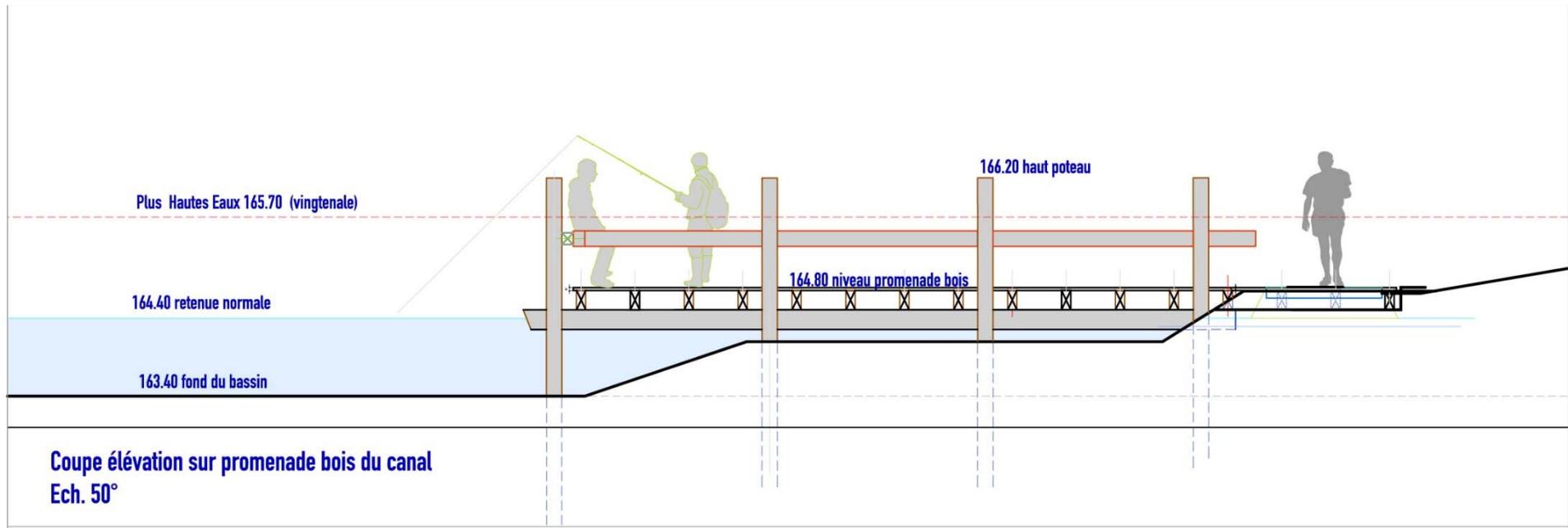






Le projet va supprimer le remblai de séparation entre C5 et C4, les canaux C5-C4-C3-C2-C1 forment alors un bassin unique qui recueille les eaux ruisselant sur le bassin versant de la ZAC .

L'eau de la rigole forestière entre dans le canal C6 qui est isolé du canal C5 par un talus étanche, mais équipé d'un clapet pour permettre une régulation différenciée .



Coupe sur ponton et promenade haute
Hors échelle

Ville de Bois d'Arcy Quartier de la Croix Bonnet
Maître d'œuvre : COULON LEBLANC & associés Paysagistes DPLG - 8°18" - Hydratec

NIVEAUX DE REFERENCE décembre 2013

Ech :	Date :	Indice :	Phase :
-	02/12/2013		DET

Mars 2012



juin 2012



juin 2012 battage des pieux promenade bois



août 2012



octobre 2012



20 mars 2013



mai 2013





juillet 2012



Janvier 2013





LES AQUATIQUES l'objectif est un jardin des plantes : maintien des espèces en place ,
division, remplacement , élimination des plantes en excès ...









LE BELVEDERE

Tonte régulière autour des massifs de fondation (pas de végétation au contact des pieds)

Tous les ans examen visuel de l'ensemble



LA ZONE NATURELLE: les berges, les bosquets







LA ZONE NATURELLE: les bassins et la rirole des Claves



Une plante aquatique carnivore

UTRICULAIRE CITRINE

Texte et photos G. Arnal

Une plante d'eau (Utricularia vulgaris L.) appelée « Utriculaire citrine » est une plante aquatique vivace aux tiges tendres, avec les liges charnues et plusieurs décimètres de long. Les feuilles sont très épaisses, fermes dans les basses températures et deviennent plus molles et plus souples à mesure que la température s'élève.

C'est le bord concave d'une corollette rigide, entouré d'un régime serré de bractées, qui constitue la tige de la plante. Ce régime est très long, de 10 à 20 cm, et se termine par un petit épi de fleurs jaunes.

Les fleurs sont petites (de 2 à 3 mm) et se développent à l'extrémité de la tige. Elles sont très fragiles et se fanent rapidement. Les fleurs sont très odorantes et attirent de nombreux insectes, notamment les mouches.

Le régime est très long, de 10 à 20 cm, et se termine par un petit épi de fleurs jaunes.

Les fleurs sont petites (de 2 à 3 mm) et se développent à l'extrémité de la tige. Elles sont très fragiles et se fanent rapidement. Les fleurs sont très odorantes et attirent de nombreux insectes, notamment les mouches.

DES PLANTES AMPHIBIES REMARQUABLES

Texte et photos G. Arnal

Le régime est très long, de 10 à 20 cm, et se termine par un petit épi de fleurs jaunes.

Les fleurs sont petites (de 2 à 3 mm) et se développent à l'extrémité de la tige. Elles sont très fragiles et se fanent rapidement. Les fleurs sont très odorantes et attirent de nombreux insectes, notamment les mouches.

DES PLANTES AMPHIBIES REMARQUABLES

Texte et photos G. Arnal

Le régime est très long, de 10 à 20 cm, et se termine par un petit épi de fleurs jaunes.

Les fleurs sont petites (de 2 à 3 mm) et se développent à l'extrémité de la tige. Elles sont très fragiles et se fanent rapidement. Les fleurs sont très odorantes et attirent de nombreux insectes, notamment les mouches.

DES PLANTES AMPHIBIES REMARQUABLES

Texte et photos G. Arnal

UN OISEAU D'EAU COMMUN

LE CANARD COLVERT

Texte et photos G. Ouellet & Ouellet

Le plus commun des canards est bien le Canard colvert (Anas platyrhynchos), espèce adaptable de répartition mondiale dans les pays tempérés. C'est le plus abondant et le plus commun des canards d'eau douce. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

Le Canard colvert est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

Le Canard colvert est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

UNE ESPÈCE TRÈS FAMILIÈRE

LA POULE D'EAU

Texte et photos G. Ouellet & Ouellet

La poule d'eau (Fulica marila) est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

La poule d'eau est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

La poule d'eau est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

Le plus commun des canards est bien le Canard colvert (Anas platyrhynchos), espèce adaptable de répartition mondiale dans les pays tempérés. C'est le plus abondant et le plus commun des canards d'eau douce. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

Le Canard colvert est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

Le Canard colvert est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

UNE ESPÈCE TRÈS FAMILIÈRE

LA POULE D'EAU

Texte et photos G. Ouellet & Ouellet

La poule d'eau (Fulica marila) est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

La poule d'eau est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

La poule d'eau est un oiseau d'eau douce, commun partout dans le monde. Il est présent partout, de la toundra arctique aux zones subtropicales.

LA PETITE NYMPHE AU CORPS DE FEU

Pyrhosoma nymphula

Texte et photos G. Arnal

Cet agrion se caractérise par son aspect robuste, sa coloration générale rouge et noire et par ses pattes entièrement noires. La tête est pourvue d'une paire d'yeux composés rougeâtres (individus vivants), l'occiput est entièrement noir. Chez le mâle, la coloration rougeâtre est toujours dominante, par contre, chez la femelle, celle-ci peut être également dominante mais aussi, chez certains individus, très restreinte, le noir devenant parfois la couleur du corps de l'animal. Sa reconnaissance est alors parfois plus délicate.

Cette espèce est commune presque partout et il n'est pas rare de la trouver en très grand nombre dans les milieux favorables à son développement larvaire.

Texte et photos G. Arnal

Les premiers arrivés... (avril, mai...)

Texte et photos G. Arnal

Les premiers arrivés... (avril, mai...)

L'AESCHNE PRINTANIÈRE

Brachytron pratense

Texte et photos G. Arnal

Cette « petite » aeschne (comparée aux « grandes » espèces de la famille des Aeshnidae) est pourvue, surtout chez la femelle, d'une pubescence fournie. Chez le mâle l'abdomen porte des taches bleues sur un fond noir. Celui de la femelle est très épais, jaune et brun avec des côtés verts. Comme chez la majorité des espèces d'Odonates, les jeunes individus (immatures) présentent des colorations un peu différentes.

Cette aeschne est bien présente à basse altitude dans les deux tiers nord du pays. Elle est nettement plus rare, voire absente, dans le sud.

Texte et photos G. Arnal

Les premiers arrivés... (avril, mai...)

LES AMPHIBIENS

Texte et photos G. Arnal

Le Triton crélé est une espèce d'intérêt européen c'est-à-dire dont « la conservation nécessite la désignation de zones de conservation ». Il est protégé en France. Il fréquente le bassin au moment de la reproduction. Sinon, il vit dans la forêt voisine.

Le Triton palmé est protégé en France. Il hiverne à terre et se reproduit dans le bassin ainsi que dans certaines mares de la forêt de Bois d'Arcy.

Les Grenouilles neuses et les Grenouilles vertes appartiennent à des ensembles génétiquement complexes. Elles sont très répandues et fréquentent toutes sortes de milieux humides (marais, étangs, lacs... et même les bassins de jardins). Elles sont abondantes dans le bassin et ses abords herbeux, en toute saison.

Le Crapaud commun est protégé en France. Il est particulièrement abondant dans le bassin au moment de la reproduction. Sinon, il vit aussi dans la forêt proche.

Texte et photos G. Arnal

octobre 2013

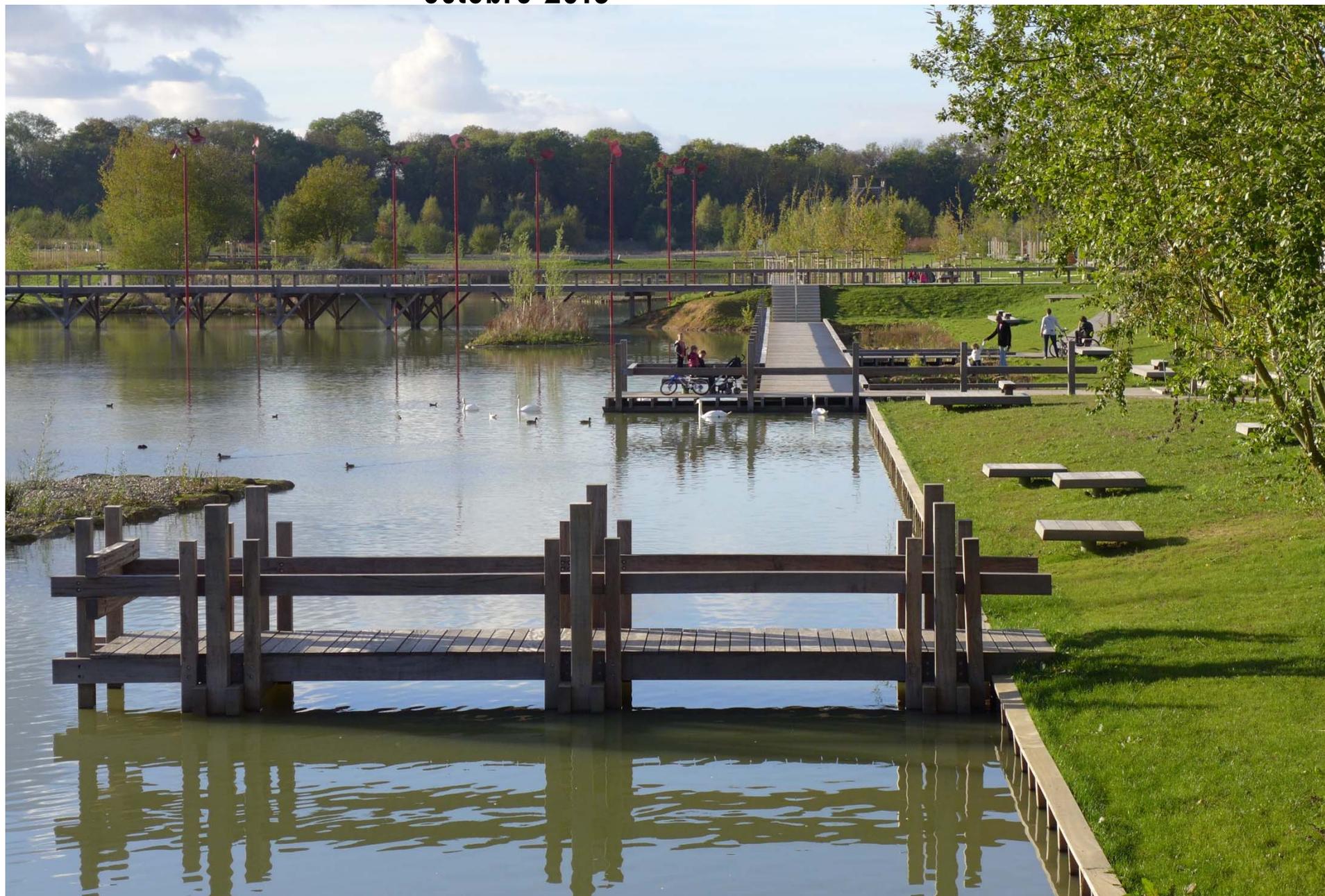




LES ROSELIERES assurer la maintenance des pare-racines

BERGES SUD (rive gauche) recépage ou montée en tige des ligneux pour maintenir les vues (sélectif annuel)

octobre 2013



LE PETIT BOIS débroussaillage pour maintien d'une transparence penser au renouvellement par sélection des rejets



LES ILES PLANTEES fauchage annuel respectant les arbres plantés



LES PRAIRIES fauchage 2 fois par an

LES PELOUSES tonte d'une bande de 1 mètre le long des allées et autour des mobiliers



LES OUVRAGES BOIS aucun entretien ; tous les ans examen visuel de l'ensemble



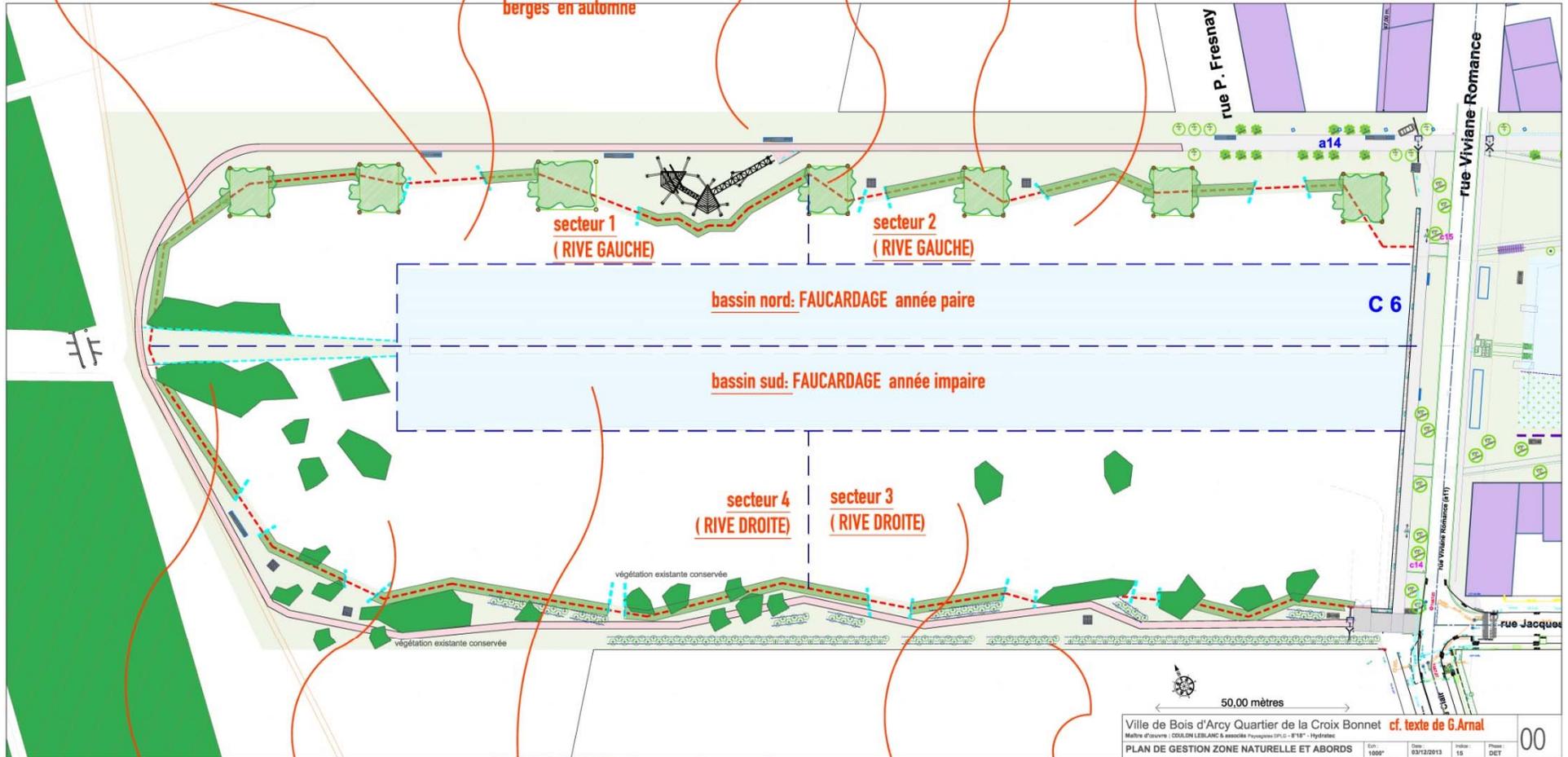
1. MAINTIEN D'UNE BANDE ARBUSTIVE
de part et d'autre de la clôture
(1,50 mètres) et sur toute la périphérie :
plus de fauchage – suppression des arbres de
haut jet
FENETRES DE VUE dans la bande arbustive

2. FAUCHAGE EXTERIEUR ZONE NATURELLE
2 fois par an

3. secteur 1.
FAUCHAGE année impaire et
coupe des saules sur les
berges en automne

4. LES BOSQUETS MAINTENUS EN PLOTS
c'est une friche observatoire: tous les 3
ans coupe sélective des Erables sycomore
et des frênes (espèces proliférantes)

5. secteur 2:
FAUCHAGE année paire et coupe des
saules sur les berges en automne



6. bosquets maintenus :
tous les 3 ans coupe sélective
des Erables sycomore et frênes
(espèces proliférantes)

7. secteur 4 :
FAUCHAGE année paire et
coupe des saules sur les
berges en automne

8. BASSIN HIVER :niveau maximum au plan
écologique jusqu'au le niveau 164.70 (gestion
des risques d'inondation)
ETE: le niveau peut être abaissé selon
demande des gestionnaires de la zone
naturelle jusqu'à 164.10

9. secteur 3:
FAUCHAGE année impaire
et coupe des saules
sur les berges en automne

10. bandes boisées
taille de formation
en fonction de l'effet
souhaité

11. BASSIN ET RIGOLE
fauchage des bassins
et arrachage des roseaux de la rigole

GESTION DE LA ZONE NATURELLE
décembre 2013



photo aérienne printemps 2015
Le quartier va continuer à s'urbaniser de part et d'autre du canal

